

Stratégie canadienne sur la forêt urbaine 2019-2024



TreeCanada
ArbresCanada

Renseignements :
Arbres Canada
info@arbrescanada.ca

Table des matières

Sommaire exécutif 3

1. Renseignements généraux 4

2. Accomplissements à court terme 5

3. Définition de la foresterie urbaine 6

4. Les ressources sous pression 7

5. Les bienfaits des forêts urbaines sur la santé humaine 8

6. Le Réseau canadien de la forêt urbaine (RCFU) 9

 6.1 Le Comité directeur du RCFU 9

 6.2 Tâches principales du Comité directeur 9

7. Stratégie canadienne sur la forêt urbaine (2019-2024) 10

 7.1 : Renforcement des capacités en matière de foresterie urbaine au niveau national 10

 7.2 : Communication et éducation du public 10

 7.3 : Recherche 11

 7.4 : Techniques et technologies de planification et de gestion des forêts urbaines 11

 7.5 : Perfectionnement professionnel 12

Remerciements 13

Références 14



Sommaire exécutif

Ce document constitue la troisième version d'une stratégie nationale dédiée à la forêt urbaine au Canada, née des efforts visant à intégrer les forêts urbaines à la Stratégie nationale sur la forêt. La Stratégie canadienne sur la forêt urbaine est gérée par le Réseau canadien de la forêt urbaine (RCFU), dont Arbres Canada est le Secréariat. Le RCFU a piloté son élaboration en collaboration avec les représentants municipaux, provinciaux et fédéraux. En raison de l'accroissement de la population urbaine, les pressions subies par les forêts urbaines canadiennes seront de plus en plus importantes. Afin d'y faire face, cette stratégie s'articulera autour de cinq objectifs stratégiques destinés à promouvoir sa vision : renforcement des capacités en matière de foresterie urbaine au niveau national, communication et éducation du public, recherche, techniques et technologies de planification et de gestion des forêts urbaines et perfectionnement professionnel.

Vision

Notre vision consiste à préserver des forêts urbaines durables, saines et respectueuses de la biodiversité qui protègent et améliorent le bien-être et la prospérité des collectivités canadiennes.



1. Renseignements généraux

Selon Statistique Canada, « une région urbaine a une concentration démographique d'au moins 1 000 habitants et une densité de population d'au moins 400 habitants au kilomètre carré, d'après les chiffres de population du recensement actuel. Tout territoire situé à l'extérieur des régions urbaines est considéré comme région rurale. Ensemble, les régions urbaines et rurales représentent toute la superficie du Canada ».

Selon le recensement de 2016, 81,1 % des Canadiens vivent dans des zones urbaines. La forêt urbaine qui se trouve dans ces villes et villages ainsi que dans les environs offre de nombreux bienfaits, parmi lesquels la séquestration de polluants et particules atmosphériques gazeux, la conservation de l'énergie, la réduction des eaux de ruissellement, la protection contre le bruit, des habitats fauniques, une valeur accrue des propriétés, un plus beau paysage, un bien-être psychologique ainsi que des possibilités récréatives et éducatives. Ces bienfaits sont appréciés non seulement par les propriétaires des arbres et des forêts, mais également par toute la collectivité. Bien que tout ceci s'applique aux forêts sauvages du Canada, les avantages associés à la forêt urbaine sont beaucoup plus marqués car les personnes qui en profitent vivent dans cette forêt. Grâce au rôle croissant assumé par les municipalités, les institutions académiques et les ONG en matière de forêt urbaine, la foresterie urbaine s'est affirmée en tant que discipline pratique et sujet de recherche.

La Stratégie canadienne sur la forêt urbaine (SCFU) a été exprimée clairement pour la première fois en 2006 à titre d'initiative stratégique pour les professionnels canadiens de la foresterie urbaine, y compris les forestiers, les gestionnaires, les arboristes, les planificateurs, les travailleurs communautaires et les politiciens. Cette stratégie a coïncidé avec la Stratégie nationale sur la forêt du Canada (1988-2008), une coalition du gouvernement, d'organisations non gouvernementales et du secteur privé ayant comme but d'assurer le développement durable des forêts au Canada. La dernière version (2003-2008) de la Stratégie nationale sur la forêt comprenait une section sur les forêts urbaines qui recommandait notamment la création d'une Stratégie canadienne sur la forêt urbaine. En 2008, suite à la dissolution de la Stratégie nationale sur la forêt du Canada, Arbres Canada a assumé le secrétariat de la SCFU.

La présente version de la stratégie a été élaborée suite à différents ateliers de consultation organisés dans chaque région du Canada, mais aussi en interrogeant plus de 900 membres inscrits sur la liste de diffusion CANUFNET. La consultation a également été menée en contactant les départements responsables des forêts au sein de chaque province et territoire, le gouvernement fédéral et la Fédération canadienne des municipalités.

Arbres Canada est un organisme de bienfaisance sans but lucratif qui œuvre pour améliorer la vie des Canadiens en plantant et en entretenant des arbres. Depuis 1992, Arbres Canada a planté et entretenu plus de 80 millions d'arbres, reverdi plus de 600 terrains d'école, accompagné plus de 350 collectivités dans le cadre de leurs programmes de foresterie urbaine, accueilli 12 conférences canadiennes sur la forêt urbaine (tous les deux ans), aidé à rétablir des zones boisées dévastées par des catastrophes naturelles et connecté des experts en foresterie urbaine pour reverdir des villes à l'échelle du Canada. Arbres Canada est le Secrétariat du Réseau canadien de la forêt urbaine ainsi que de la Stratégie canadienne sur la forêt urbaine.

Pour plus de renseignements sur Arbres Canada, visitez www.arbrescanada.ca.

Pour plus de renseignements sur la manière dont vous pouvez vous impliquer auprès du Réseau canadien de la forêt urbaine ainsi que de la Stratégie canadienne sur la forêt urbaine, visitez www.rcfu.ca.



2. Accomplissements à court terme

Le terme « collectivité » est fréquemment utilisé tout au long de ce document. Plus précisément, une collectivité peut être définie comme « un groupe homogène d'individus tels que des personnes partageant des intérêts communs et vivant dans une zone définie ». Dans le présent document, « collectivité » désignera les municipalités telles que définies par les différents Actes dans chaque province et territoire, ainsi que les quartiers qui constituent ces municipalités. Le terme « collectivités » inclura en outre les communautés autochtones issues des populations des Premières Nations, des Métis et des Inuits.

Au cours de la dernière décennie, la foresterie urbaine a progressé de manière significative au Canada : l'apprentissage au niveau national et international a été grandement amélioré et les opportunités pour tous les acteurs de créer une communauté de foresterie urbaine nationale au sein de laquelle tous se sentent entendus se sont multipliées.

Voici quelques accomplissements récents à l'échelle nationale :

- L'élaboration du premier programme en foresterie urbaine au pays à l'Université de la Colombie-Britannique, la mise en place d'un programme de foresterie urbaine au Fleming College et à l'Université du Nouveau-Brunswick et le développement généralisé de programmes de foresterie urbaine et d'arboriculture à travers le Canada.
- Le développement du projet Brick Works à Toronto visant à démontrer les principes de foresterie urbaine à grande échelle.
- Le recours de plus en plus fréquent à la planification stratégique en matière de foresterie urbaine par de nombreuses municipalités.
- La mise en place de l'inventaire des arbres à valeur patrimoniale de l'Ontario (Ontario Heritage Tree) par l'Ontario Urban Forest Council et Forests Ontario.
- L'intérêt croissant concernant les liens entre arbres et santé, comme le prouvent les études menées par Santé Canada et le programme Mon climat, ma santé de l'Institut national de santé publique du Québec qui se concentre spécifiquement sur les risques sanitaires liés aux îlots de chaleur.
- Tous les 3 à 5 ans, Arbres Canada réalise une étude sur les forêts municipales au Canada qui détaille notamment les budgets, les systèmes d'inventaire, le couvert forestier, les règlements et les considérations sociales (Bardekjian, Kenney et Rosen, 2016).
- L'augmentation du nombre de membres sur la liste de diffusion dédiée à la foresterie urbaine (CANUFNET) et l'intérêt croissant porté à la Conférence canadienne sur la forêt urbaine.
- La mobilisation des organisations arboricoles communautaires à travers le Canada, dans chaque région.
- La mise en œuvre à grande échelle du programme Intelli-feu Canada à travers tout le pays entre les zones de forêt urbaines et rurales.
- La création de plans d'action de foresterie urbaine régionaux pilotés par des équipes mobilisées par le Comité directeur du RCFU, ainsi que l'organisation de cinq ateliers régionaux au Canada (2015) avec pour objectif principal de renforcer les réseaux régionaux et d'encourager la collaboration en offrant un espace aux collectivités et aux municipalités afin d'échanger sur leurs besoins dans le cadre de la Stratégie canadienne sur la forêt urbaine.

Au cours de ces quatre dernières années (2014-2018), des progrès tangibles ont été observés sur le terrain en vue d'atteindre les objectifs de la stratégie initiale. Certaines de ces réalisations sont le fruit direct de la précédente stratégie, même si de nombreux progrès restent à accomplir.



3. Définition de la foresterie urbaine

Jorgensen a défini la foresterie urbaine en 1974 comme « un secteur spécialisé des sciences forestières dont l'objectif est la culture et la gestion des arbres en vue d'assurer leur contribution actuelle et future au bien-être physiologique, social et économique de la société urbaine. Sont inclus dans cette contribution, les bienfaits environnementaux, les activités récréatives et l'utilité publique des arbres ».

Deneke (1993) va plus loin dans la définition : « La foresterie urbaine est la planification, la plantation, la protection, l'entretien et le soin durables des arbres, des forêts, des espaces verts et des ressources connexes dans les villes et collectivités ainsi qu'en périphérie de celles-ci pour fournir aux gens des bienfaits associés à l'économie, à l'environnement, à la société et à la santé publique. Cette définition comprend la préservation des arbres et de la couverture forestière alors que les populations s'étendent dans les zones rurales environnantes et la remise en valeur de secteurs vitaux du milieu urbain après les travaux de construction. L'expansion de l'interface entre les zones urbaines et rurales pose des inquiétudes en matière de santé et de sécurité de l'environnement et du public, mais elle offre également des possibilités de former des liens éducatifs et environnementaux entre les résidents urbains et la nature. De plus, la foresterie urbaine communautaire comprend la promotion de la participation et de l'appui des citoyens en vue d'investir dans des programmes permanents et à long terme de plantation, de protection et de soin des arbres ».

Cette deuxième définition respecte la description originale de Jorgensen, mais elle permet également de présenter plusieurs des aspects généraux de ce domaine qui s'avèrent essentiels dans le cadre de cette stratégie. Sur la base de ce positionnement, le présent document repose sur les définitions suivantes :

Les forêts urbaines désignent les arbres, les forêts, les espaces verts et les éléments abiotiques, biotiques et culturels connexes qui se trouvent dans les zones allant du noyau urbain à la limite périurbaine.

La foresterie urbaine est la planification, la plantation, la protection, l'entretien, la gestion et le soin durables des arbres, des forêts, des espaces verts et des ressources connexes dans les villes et collectivités ainsi qu'en périphérie de celles-ci pour fournir aux gens des bienfaits associés à l'économie, à l'environnement, à la société et à la santé publique.

La définition de la foresterie urbaine comprend les techniques associées à la préservation des arbres dans le contexte de la densification, le couvert forestier alors que les populations s'étendent vers les zones rurales environnantes et le verdissement de secteurs vitaux du milieu urbain suite au développement et à l'urbanisation. À l'heure où les frontières géographiques et sociales entre zones urbaines et rurales deviennent de moins en moins marquées, l'urbanisation soulève des inquiétudes en matière d'environnement, mais aussi de santé et de sécurité publique, créant ainsi le besoin de former des liens éducatifs et environnementaux entre les habitants des villes et la nature. À la croisée de plusieurs disciplines, la foresterie urbaine arbore de multiples facettes et implique de nombreux acteurs au niveau de la recherche, des politiques, des pratiques et de l'engagement communautaire. Elle comprend le développement de l'implication et de l'appui des citoyens en vue d'investir dans des programmes permanents et à long terme de plantation, de protection et de soin des arbres.

4. Les ressources sous pression

L'environnement des arbres urbains est fondamentalement difficile. Le manque d'espace de croissance terrestre et souterrain, le partage de l'espace avec les différentes infrastructures, les sols contaminés et compactés, l'utilisation de sels de déglacage et les dégâts physiques causés par le creusement de tranchées, les tondeuses à gazon, les activités de déneigement et les véhicules figurent parmi les facteurs qui empêchent la plupart des arbres urbains de réaliser leur plein potentiel génétique. En plus de contribuer directement au déclin des arbres, ces facteurs peuvent les rendre plus vulnérables aux maladies et aux insectes.

Le manque de diversité génétique et les pratiques de monoculture au sein de nos forêts urbaines constituent également des obstacles à la réalisation du potentiel des arbres. De nombreuses forêts urbaines affichent une surreprésentation d'un nombre limité d'essences, dont la plupart proviennent d'un matériel génétique identique en pépinière. Plusieurs régions du Canada, y compris les zones nordiques de la plupart des provinces, les provinces des Prairies et les territoires, connaissent des conditions climatiques rigoureuses qui limitent encore davantage la variété des essences d'arbres qui peuvent pousser et prospérer dans des milieux urbains. Cette base génétique étroite rend nos forêts urbaines vulnérables aux insectes et aux maladies, spécialement aux infestations de ravageurs.

La maladie hollandaise de l'orme (MHO) en est un bon exemple. Découverte dans l'est du Canada dans les années 1940, elle a décimé 80 % des ormes à Toronto et 90 % d'entre eux à Montréal. Alors que cette maladie s'est propagée vers l'Ouest, son impact sur les villes et villages dans les provinces des Prairies a été encore plus dévastateur que dans l'Est car les ormes étaient plus nombreux dans ces collectivités. La perte d'ormes dans plusieurs villes nord-américaines peut être considérée comme la crise qui a commencé à sensibiliser le public à la forêt urbaine. Au cours des années 1980, les municipalités ont tenté de remplacer l'orme par d'autres essences résistant bien aux conditions urbaines, dont le frêne et, à un degré moins important, le micocoulier. Tout comme la catastrophe de la MHO qui avait permis de sensibiliser le public, une nouvelle crise menace aujourd'hui les forêts urbaines alors que l'agrile du frêne (AF) a traversé la frontière du Michigan pour pénétrer en Ontario en 2002, réduisant de manière significative le couvert forestier de nombreuses villes de l'est du Canada. En 2017, la présence de l'agrile du frêne a été détectée à Winnipeg (Manitoba), puis à Edmundston (Nouveau-Brunswick) en 2018. Cela démontre une fois de plus la nécessité d'une démarche nationale en matière d'intendance des forêts urbaines.

Les villes sont souvent le point d'entrée de la plupart des espèces nuisibles introduites, y compris le champignon causant la maladie hollandaise de l'orme, le longicorne asiatique, le longicorne brun de l'épinette ou encore l'agrile du frêne, surtout à la suite d'activités humaines. Les espèces végétales envahissantes qui menacent de nombreux écosystèmes forestiers finissent souvent par rejoindre les milieux naturels sauvages en se déplaçant dans les zones urbaines du pays. Un programme efficace visant à éduquer le public ainsi qu'à surveiller et à contrôler les espèces envahissantes dans les forêts urbaines permettra ainsi de réduire leur impact à l'échelle locale tout en contribuant à protéger les forêts sauvages. Il est essentiel de renforcer les partenariats avec tous les paliers de gouvernement ainsi que les organismes à but non lucratif et les groupes communautaires. Les gouvernements supérieurs doivent intégrer les forêts urbaines au cœur de leurs programmes à travers des mandats et des politiques.

On observe le phénomène d'expansion tentaculaire des villes en marge de presque toutes les collectivités canadiennes, quelle que soit leur taille. Alors que nombreux sont ceux qui décident de déménager dans un milieu plus rural, cet exode érode souvent les aspects qui les avaient attirés en premier lieu. Bien que les répercussions de plusieurs perturbations naturelles et anthropiques des forêts sauvages disparaissent assez rapidement, la plupart des aspects de l'urbanisation sont permanents ou persisteront pendant longtemps – certainement jusqu'à la disparition des êtres humains. Fort heureusement, les villes ont pris conscience du coût représenté par l'expansion urbaine et se sont familiarisées avec les concepts de « densification », également appelée « croissance intelligente », « développement intérieur » ou « croissance verticale ». Aussi attractive que soit cette tendance, le prix à payer en matière de couvert forestier est considérable, car les ressources sont insuffisantes tout comme le temps consacré à préserver les arbres dans le cadre des projets de densification ou de compensation des arbres détruits suite à ceux-ci.

Au cours des dernières années, les feux de forêt dans les zones urbaines/périurbaines de certaines collectivités ont fait des ravages, comme à Fort McMurray (Alberta) en 2016. Les répercussions de ces feux sur les forêts et les collectivités sont principalement le résultat du développement urbain en milieu sauvage aggravé par les changements climatiques et la situation des combustibles.

Le changement de climat a des répercussions colossales sur les forêts urbaines comme sur les forêts sauvages. Les températures plus chaudes, les conditions plus sèches et les événements météorologiques extrêmes, comme les vents violents, les neiges abondantes et les tempêtes de verglas, influent énormément sur les forêts urbaines. Ainsi, lors de la tempête de verglas de 2017 au Nouveau-Brunswick, des kilomètres de poteaux électriques avaient été arrachés et des arbres matures avaient été endommagés ou détruits. En 2017, de graves inondations et une microrafale avaient décimé de nombreux arbres à Montréal. Idem en 2013 et en 2015 dans les Prairies suite à des rafales descendantes et des tornades. Et la liste est encore longue.

4 Rioux, D. 2003. Dutch elm disease in Canada: Distribution, impact on urban areas and research. Service canadien des forêts. Ressources naturelles Canada.



5. Les bienfaits des forêts urbaines sur la santé humaine

Les forêts urbaines sont toutefois également considérées comme un moyen de réduire certaines des répercussions du changement climatique (Nowak et al., 2018, Norton et al., 2015, Demuzere et al., 2014). On examine de près présentement les effets des îlots de chaleur urbains sur la santé des êtres humains dans d'importants centres canadiens (Wang et Akbari, 2016, Wang et al., 2016). Ainsi, la Ville de Toronto a adopté une politique de création de zones ombragées (2015), comprenant les zones ombragées naturelles (c'est-à-dire liées aux arbres), afin de veiller à la présence d'ombre malgré les travaux de développement ou de réhabilitation à travers la ville en vue de protéger la population des rayons ultra-violets et de limiter l'effet d'îlot de chaleur. Le rôle des forêts urbaines dans la réduction des répercussions des îlots de chaleur urbains est bien établi. Dans son plan d'action sur les changements climatiques, le ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec a reconnu ce rôle et a annoncé en 2008 un programme de subventions visant à aider les collectivités à contrer ces effets grâce à des activités de végétalisation. Ce programme sera financé jusqu'en 2021.

De plus, la population canadienne a été plus fréquemment touchée par certaines maladies, causées ou aggravées par la pollution de l'air, comme les troubles respiratoires, les troubles cardiaques et les pathologies neurologiques (démence, autisme). L'Ontario Medical Association (2000) estime que plus de 1 900 décès prématurés, 9 800 admissions à l'hôpital et 13 000 visites au service d'urgence chaque année peuvent être directement attribués à la pollution de l'air. Il est largement admis que les arbres peuvent contribuer à atténuer cette pollution.

Enfin, la présence d'arbres urbains et d'espaces verts peut aider à réduire la prévalence et la gravité de différentes maladies mentales telles que l'anxiété, la dépression, le stress ou les troubles d'hyperactivité avec déficit de l'attention chez les enfants, et à améliorer le bien-être global en offrant des opportunités d'exercice physique et d'interactions sociales (Ulmer et al., 2016, Wolf & Robbins, 2015). On observe ainsi un engouement sans précédent pour les « bains de forêt », cette pratique largement répandue au Japon destinée à lutter contre le stress et d'autres troubles mentaux.

De nombreuses populations vulnérables vivent dans des quartiers privés d'arbres et d'espaces verts. Selon des études économiques publiées par TD Bank, des villes plus vertes permettent d'économiser des milliards de dollars chaque année en coûts environnementaux grâce à la couverture forestière (Alexander & McDonald, 2014).



6. Le Réseau canadien de la forêt urbaine (RCFU)

Le Réseau canadien de la forêt urbaine (RCFU) est un groupe d'action pancanadien représentant les forêts urbaines canadiennes. Le RCFU est généralement formé de forestiers municipaux, d'organismes provinciaux et fédéraux axés sur la santé, l'économie, l'environnement et les ressources naturelles, d'organismes professionnels, d'associations de gens d'affaires, d'établissements d'enseignement, d'organisations non gouvernementales et de groupes communautaires. Arbres Canada assure le Secrétariat du réseau qui compte actuellement plus de 900 membres.

Ce réseau vise à ajouter de la valeur en aidant et en habilitant ceux qui s'impliquent dans la foresterie urbaine, rassembler ceux qui s'intéressent à la foresterie urbaine, faciliter le partage d'information sur la foresterie urbaine au Canada et sensibiliser davantage la population aux problèmes urgents qui affectent les forêts urbaines.

Le RCFU est guidé par un Comité directeur national qui rend compte à ses membres lors d'une rencontre ayant lieu pendant la Conférence canadienne sur la forêt urbaine (CCFU) ainsi qu'avec des mises à jour sur la liste de diffusion RCFU et son site Web, mais aussi dans le cadre d'une série d'ateliers organisés tous les deux ans (lorsque la CCFU n'a pas lieu). Le Comité directeur national comprend des représentants de chacune des régions suivantes : Colombie-Britannique, Prairies, Ontario, Québec et Atlantique. Le RCFU pilote la rédaction et la révision du présent document afin de superviser la vision, la mission et le Comité directeur.

6.1 Le Comité directeur du RCFU

Les membres du Comité directeur sont présentement les suivants :

Gestionnaire des programmes nationaux : Adrina C. Bardekjian, MFC, Ph. D., gestionnaire des programmes forestiers urbains et du développement de la recherche d'Arbres Canada, Montréal (QC).

Coprésidents : Michael Rosen, F.P.I., président d'Arbres Canada, Ottawa (ON) et W. Andy Kenney, Ph. D., F.P.I., chargé de cours principal émérite, Université de Toronto, Toronto (ON).

Région de l'Atlantique : Heather Fraser, coordonnatrice du programme sur les ressources naturelles pour la Ville de Moncton, Moncton (NB).

Région du Québec : Meagan Hanna, maître-arboriste agréée par l'ISA, contremaître des collections vivantes au Jardin botanique de Montréal, Montréal (QC).

Région de l'Ontario : Peter Wynnyczuk, directeur exécutif de l'Ontario Urban Forest Council, Richmond Hill (ON).

Région des Prairies/du Nord : À confirmer.

Région de la Colombie-Britannique : Lanny Englund, M.Sc., biologiste professionnel inscrit, arboriste agréé de l'ISA, gestionnaire de foresterie urbaine de la Ville de Coquitlam (BC).

6.2 Tâches principales du Comité directeur

- Apporter des conseils et une orientation à la Stratégie canadienne sur la forêt urbaine à chaque renouvellement.
- Communiquer activement avec toutes les parties concernées (gouvernementales ou non) au niveau local, provincial et national.
- Favoriser la mise en place de plans d'action de foresterie urbaine régionaux.

7. Stratégie canadienne sur la forêt urbaine (2019-2024)

Cette version de la Stratégie canadienne sur la forêt urbaine concerne la période 2019-2024. Afin de parvenir à réaliser la vision de la stratégie (Notre vision consiste à préserver des forêts urbaines durables, saines et respectueuses de la biodiversité qui protègent et améliorent le bien-être et la prospérité des collectivités canadiennes), il conviendra de concentrer nos activités dans le cadre des cinq objectifs stratégiques suivants :

1. Renforcement des capacités en matière de foresterie urbaine au niveau national
2. Communication et éducation du public
3. Recherche
4. Techniques et technologies de planification et de gestion des forêts urbaines
5. Perfectionnement professionnel

7.1 : Renforcement des capacités en matière de foresterie urbaine au niveau national

Au Canada, les forêts urbaines relèvent généralement de la responsabilité des municipalités locales. Le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux apportent occasionnellement leur contribution en situation d'urgence (tempêtes de verglas, infestations d'insectes, etc.) et réalisent certaines recherches, mais ne s'engagent pas à long terme à soutenir l'intendance des forêts urbaines. Cet objectif stratégique vise à renforcer les capacités nécessaires à grande échelle en matière d'engagement financier, de collaborations et d'implication.

Objectifs

1. Obtenir des engagements financiers solides et durables en matière d'intendance des forêts urbaines.
2. Encourager les collaborations régulières entre la foresterie urbaine et les domaines connexes.
3. Renforcer l'implication des gouvernements au niveau fédéral, territorial et provincial et de leurs organismes en matière de foresterie urbaine.
4. Inciter toutes les collectivités canadiennes à élaborer et mettre en œuvre des plans stratégiques et complets de gestion de la forêt urbaine.

7.2 : Communication et éducation du public

La collectivité est pleinement concernée par la forêt urbaine. Celle-ci comprend les arbres dans chaque parc municipal, dans chaque cour privée, sur les boulevards et sur les propriétés commerciales locales. Les bienfaits fournis par la forêt urbaine profitent à toute la collectivité et non pas seulement aux propriétaires des arbres. Pour cette raison, une collectivité informée et motivée est essentielle pour mettre en œuvre un programme efficace de foresterie urbaine. Ce groupe de travail aura vocation à faciliter l'échange de renseignements et de connaissances entre tous les acteurs des collectivités canadiennes.

Objectifs

1. Garantir un accès facile aux renseignements et aux connaissances relatifs à la foresterie urbaine pour toutes les collectivités canadiennes.
2. Identifier de manière exhaustive les différents auditoires cibles des informations sur la foresterie urbaine canadienne.
3. Disposer d'un plan de communication national définissant des approches coordonnées visant à promouvoir les concepts de foresterie urbaine auprès de l'industrie, du gouvernement, des établissements d'enseignement et du grand public.

7.3 : Recherche

La foresterie urbaine durable tire profit des initiatives de recherche actuelles en sciences sociales et appliquées. Toutefois, la nature unique de cette discipline rend la transmission de certains concepts plus difficile. Par exemple, comment peut-on appliquer les résultats de certaines études écologiques sur les forêts sauvages au milieu urbain? Comment peut-on appliquer une théorie commerciale conventionnelle à une ressource fragmentée en lots urbains de 10 m? Le nombre de recherches axées spécialement sur des problèmes de foresterie urbaine a connu une croissance exponentielle. La vision sur laquelle reposent les recherches en matière de foresterie urbaine canadienne consiste à établir qu'en reconnaissant la complexité des systèmes urbains, la recherche intègre mieux les perspectives diverses et variées, permettant ainsi d'explorer, d'examiner et d'analyser les questions de manière équitable dans tous les aspects de la foresterie urbaine et de l'écologie urbaine. Cet objectif vise à produire des résultats de recherche et à les transmettre aux experts de toutes les disciplines.

Objectifs

1. Généraliser les approches interdisciplinaires en matière de recherche sur la foresterie urbaine.
2. Faire coïncider les recherches académiques avec les besoins de la communauté d'experts sur le terrain.
3. Veiller à ce que les projets de recherche en foresterie urbaine prennent en considération les aspects sociaux et appliqués en matière d'adaptation et de résilience.
4. Rendre les conclusions scientifiques et leur interprétation accessibles à l'ensemble des acteurs à travers les différents réseaux existants.

7.4 : Techniques et technologies de planification et de gestion des forêts urbaines

Les forêts urbaines doivent être gérées de manière stratégique et incorporées en tant qu'infrastructure verte dans le cadre de la planification de l'utilisation du territoire aussi bien d'un point de vue spatial que temporel afin de veiller à ce qu'elles fournissent des services écologiques et socio-économiques à long terme et appuient des collectivités durables et en santé. L'intégration spatiale de la forêt urbaine permet de relier des arbres individuels (des cours, des boulevards et des parcs) à des espaces naturels, des ravins et des zones boisées urbaines et périurbaines de manière à former un système vert efficace. La croissance dynamique de la forêt urbaine et sa vulnérabilité doivent également être prises en considération dans la planification de l'utilisation du territoire et la conception des infrastructures grises, tout en assurant la préservation et la gestion de la forêt urbaine existante sur les terrains publics comme privés. Parmi les technologies et outils destinés à appuyer la planification et la gestion adaptative des forêts urbaines, on peut citer : les inventaires et le suivi des forêts urbaines, l'utilisation d'un système d'information géographique et de détecteurs à distance, la quantification des bienfaits fournis par la forêt urbaine, l'évaluation des risques liés à la forêt urbaine, l'entretien et la préservation, l'engagement communautaire, les règlements ou encore la modélisation et les prévisions des changements et des risques. Cet objectif vise à définir des techniques et technologies susceptibles d'aider les municipalités, les groupes et les particuliers à adopter (et à adapter) celles-ci pour assurer un approvisionnement durable de bienfaits écologiques, économiques et sociaux offerts par les forêts urbaines canadiennes.

Objectifs

1. Encourager la planification interdisciplinaire afin de mieux comprendre les enjeux et les fonctions écologiques en milieu urbain.
2. Diversifier les groupes communautaires impliqués dans la gestion des forêts urbaines.
3. Tenir à jour régulièrement des ressources en ligne complètes cartographiant l'empreinte de la foresterie urbaine au Canada, y compris les études, politiques, règlements, plans de gestion et activités d'intendance liés au couvert forestier.
4. Développer les capacités des collectivités en matière d'intendance des forêts urbaines grâce à des techniques et des technologies.

7.5 : Perfectionnement professionnel

En raison de l'expansion des connaissances, des intervenants et des lieux liés à la foresterie urbaine, nous allons faire face à un besoin croissant de personnes bien formées dans les secteurs privé et public. Cette formation comprendra une éducation continue offerte par les universités, mais aussi des opportunités de perfectionnement professionnel via des certifications et des formations sur le terrain. Une formation proposée aux individus qui ne sont pas directement impliqués dans les domaines de l'arboriculture et de la foresterie urbaine (comme les planificateurs, les ingénieurs, etc.) serait également un atout pour la foresterie urbaine. Cet objectif est destiné à encourager le développement et le perfectionnement d'une main-d'œuvre hautement qualifiée en foresterie urbaine ainsi que la formation des professionnels connexes.

Objectifs

1. Proposer des formations régulières aux experts en foresterie urbaine et aux professions connexes via des programmes d'éducation continue, des webinaires, des cours en ligne, des ateliers régionaux et la Conférence canadienne sur la forêt urbaine.
2. Mettre en place des pratiques sécuritaires dans toutes les provinces concernant l'ensemble des activités liées à la foresterie urbaine et à l'arboriculture.
3. Proposer des cours de foresterie urbaine dans toutes les universités qui disposent d'une faculté et d'un département dédié.
4. Définir des normes professionnelles en matière de foresterie urbaine et d'arboriculture à l'échelle nationale.

Les infrastructures vertes vivantes désignent les éléments naturels et créés par l'homme qui remplissent des fonctions écologiques et hydrologiques et contribuent à ces processus. Elles comprennent notamment les forêts urbaines, les bassins biologiques, les toits végétalisés et les milieux humides naturels et artificiels mettant en œuvre des techniques destinées à limiter les effets néfastes de l'urbanisation.



Remerciements

Les personnes citées ci-dessous ont contribué à la révision de la présente stratégie (par ordre alphabétique). Nous les remercions pour leur intérêt et le temps qu'ils ont consacré à la relecture de ce document :

Dr Adrina C. Bardekjian, Arbres Canada et Faculté de foresterie, Université de la Colombie-Britannique (UBC)

Martha Barwinsky, Ville de Winnipeg (Man.)

Jean-Philippe Détolle, Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (Qc)

Dr Johanne Elsener, présidente de Québec Arbres (Qc)

Lanny Englund, Ville de Coquitlam (C.-B.)

Brad Epp, Développement durable, Winnipeg (Man.)

Ken Farr, Service canadien des forêts, Ottawa (Ont.)

Sima Feuer, Développement durable (Man.)

Heather Fraser, Ville de Moncton (N.-B.)

Matt Gemmel, Fédération canadienne des municipalités, Ottawa (Ont.)

Dr Pierre Gosselin, Institut national de santé publique du Québec (INSPQ) (Qc)

Meagan Hanna, Ville de Montréal (Qc)

Penny Herbert, Ministère de l'Environnement, Saskatchewan Forest Service (Sask.)

Dr Andy Kenney, F.P.I., Université de Toronto (Ont.)

Aaron Kuchirka, Ministère de l'Environnement, Saskatchewan Forest Service (Sask.)

Kyla Maslaniec, Développement durable (Man.)

Rory McIntosh, Ministère de l'Environnement, Saskatchewan Forest Service (Sask.)

Dr Danijela Puric-Mladenovic, Ministère des Ressources naturelles et de la Forêt (Ont.) et Faculté de foresterie, Université de Toronto

Marc-Antoine Renaud, Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (Qc)

Michael Rosen, F.P.I., Arbres Canada

Dr Pierre Therrien, Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (Qc)

Peter Wynnyczuk, Ontario Urban Forest Council (Ont.)

Références

- Alexander, C. et McDonald, C. (2014). Forêts urbaines : la valeur des arbres de la ville de Toronto. Étude spéciale des Services économiques TD.
- Bardekjian, A., Kenney, A. et Rosen, M. (2016). Tendances en matière de foresterie urbaine au Canada. Arbres Canada et le Réseau canadien de la forêt urbaine.
- Demuzere, M., Orru, K., Heidrich, O., Olazabal, E., Geneletti, D., Orru, H., Bhawe, A.G., N. Mittal., Feliu, E. et Faehnle, F. Mitigating and adapting to climate change: Multi-functional and multi-scale assessment of green urban infrastructure. *Journal of Environmental Management*, 146 : 107-115.
- Deneke, F. 1993. Urban Forestry in North America: Towards a Global Ecosystem Perspective. pp. 4-8. IN Blouin, G. et Comeau, R. [Eds.] *Proceedings of the First Canadian Urban Forestry Conference May 30- June 2, 1993. Winnipeg (Man.)*. 151 p.
- Jorgensen, E. 1974. Towards an urban forestry concept. *Proceedings of the 10th Commonwealth Forestry Conference. Ottawa, Canada. Service forestier*.
- Nortona, B., Couttsb, A., Livesleya, S., Harrisc, R., Huntera, A., Williams, N. (2015). Planning for cooler cities: A framework to prioritise green infrastructure to mitigate high temperatures in urban landscapes. *Landscape and Urban Planning*, 134 : 127–138.
- Nowak, D., Hirabayashi, S., Doyle, M., McGovern, M. et Pasher, J. (2018). Air pollution removal by urban forests in Canada and its effect on air quality and human health. *Urban Forestry and Urban Greening*, 29 : 40-48.
- Rioux, D. (2003). Dutch elm disease in Canada: Distribution, impact on urban areas and research. Service canadien des forêts. Ressources naturelles Canada.
- Ulmer, J., Wolf, K., Backman, D., Tretheway, R., Blain, C., O’Neil-Dunne, J. et Frank, L. (2016). Multiple health benefits of urban tree canopy: The mounting evidence for a green prescription. *Health & Place*, 42 : 54-62.
- Wang, Y., Berardi, U. et Akbari, H. (2016). Comparing the effects of urban heat island mitigation strategies for Toronto, Canada. *Energy and Buildings* 114 : 2-19
- Wang, Y., Akbari, H. (2016). The effects of street tree planting on Urban Heat Island mitigation in Montreal. *Sustainable Cities and Society*, 27 : 122-128.
- Wolf, K., Robbins, A. (2015). Metro Nature, Environmental Health, and Economic Value. *Environmental Health Perspectives*, 123(5) : 390-398

Merci!



TreeCanada
ArbresCanada

Renseignements :
Arbres Canada
info@arbrescanada.ca